

Protéger les enfants venus d'Ukraine

Les acteurs et actrices sociales lié-e-s à la migration qui s'occupent d'enfants venus d'Ukraine peuvent se référer à une fiche d'information contenant toutes les informations nécessaires en la matière.



© Lena Runnels / Pixabay

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) a élaboré une fiche d'information concernant les enfants d'Ukraine ayant besoin de protection. Ce document de six pages réunit les informations nécessaires dans le contexte des enfants fuyant la guerre en Ukraine.

Elle est destinée aux acteurs et actrices du secteur des migrations, aux organes de la protection civile des mineur-e-s et aux autres services.

(CROC, avec CDAS et COPMA)

[Voir la fiche](#)